

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ALENA

Un accord renouvelé ne doit pas compromettre la gestion de l'offre, disent la FCCQ et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest.

La Sarre, le 04 septembre 2018 – Le maintien de la gestion de l'offre doit être considéré comme non négociable, rappellent la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO) à la veille de l'ultimatum lancé par le président des États-Unis pour la conclusion d'une entente, dans le cadre de la renégociation de l'ALENA.

« La gestion de l'offre permet de soutenir les producteurs agricoles et de leur éviter de subir les contrecoups des fluctuations des marchés, sans pourtant que leur soient versées des subventions, comme c'est le cas aux États-Unis », ont rappelé Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ et Patrick Perreault, président de la CCIAO.

Au Québec, plus de 6 900 entreprises agricoles, réparties dans toutes les régions, opèrent dans ce système; elles sont responsables de plus de 40 % des recettes agricoles totales. « Seulement dans notre région, plusieurs entreprises travaillent dans le secteur agroalimentaire; elles contribuent fortement au développement économique de la région, mais aussi à son tissu social. Le maintien de la gestion est donc essentiel pour assurer la vitalité de ce secteur qui soutient plusieurs familles », insiste Monsieur Perreault.

Selon une étude de PWC mandatée par la Coop fédérée et publiée en janvier 2018, un démantèlement complet de la gestion de l'offre causerait une diminution du PIB allant de 4,6 à 6,3 milliards de dollars par année et un impact majeur sur l'emploi. « La ruralité n'est pas une carte postale, c'est une force économique essentielle pour l'ensemble du Québec », souligne Stéphane Forget.

En plus du maintien de la gestion de l'offre, la FCCQ et la CCIAO rappellent l'importance de conserver tel quel le seuil De minimis sur le commerce en ligne, soutenant qu'un seuil plus élevé favoriserait les entreprises américaines aux dépens des nôtres.

Dans son mémoire, déposé au début du processus de renégociation en septembre 2017, la FCCQ avait recommandé d'assurer la continuité de l'accès aux marchés, de faciliter le déplacement des gens d'affaires, d'assurer un meilleur arrimage des règlements douaniers, de promouvoir la coopération environnementale, de maintenir les mécanismes existants de règlement de différends et d'encadrer le commerce électronique.

« Il importe que le Canada et les États-Unis mettent un terme à l'incertitude ambiante générée par la renégociation de l'ALENA, en signant un accord renouvelé qui contribue au maintien de milliers d'emplois et à l'essor de différents secteurs de l'économie partout au Québec », concluent Stéphane Forget et Patrick Perreault.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

À propos de la [FCCQ](#)

Grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la CCIAO

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abitibi-Ouest a pour mission **de développer un réseau d'affaires représentatif et de répondre aux besoins** de ses membres par la promotion, la représentation, le soutien, les services adaptés et le réseautage en :

- prenant position sur les grands enjeux,
- en agissant comme rassembleur dans le développement économique,
- en développant des partenariats et des occasions de maillage,
- en encourageant le développement des compétences des gens d'affaires,
- en offrant une visibilité aux gens d'affaires,
- en assurant une veille et en relayant l'information au milieu.

Renseignements :

Joanne Beauvais
Directrice, Communications
joanne.beauvais@fccq.ca
514 844-9571, poste 3242
Cell : 514 928-8373

Mike Caudron
Administrateur de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
819 333-9836 poste 422